AMUSEMENTS.

GRAND BAL PARE

—DONNE PAR LA—

SOCIETE FRANÇAISE

De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Le Jeudi, 7 Février 1901

—A LA—

Salle Tulane,

Rue Hayades, entre Canal et Commune.

20 jan—20 27—fév 3 5 6 7

OPERA FRANÇAIS.

Vendredi, 8 février 1901. à 8 heures.
Vingt-neuvième soirée de souscription.

AÏDA,

avec MM Jérôme Berriet Bouxmann, Dufour, Mmes Talexis, Bonheur Chais. Grand ballet avec Mlles Mantova, Dierich

Dimanche, 10 février.—Deux grandes représentations à prix populaires.

Matinée à 1 heure—

LA VIE DE BOHEME,

avec MM Jérôme, Bouxmann Lassali Dufour, Meycelle Delamarre, Mmes Talexis Doux.

Le soir à 8 heures—LE PETIT FAUST.

6fév—

TULANE.

Lundi soir et toute la semaine.

Matinées Mercredi et Samedi à 1.

MODJESKA,

Accompagné par

W. D. MacLean et Odette Tyler.

Lundi et Jeudi soirs et matinée Mercredi,

KING JOHN.

Mardi et Samedi soirs,

MACBETH.

Mercredi et Vendredi soirs et Samedi matinée,

MARY STUART.

La semaine prochaine—FRANK DANIELS OPERA CO. 3fév—6f

HARRY MORRIS

Academy of Music

Vaudeville! Vaudeville!

Commençant en matinée Dimanche, 3 février. Matinées Dimanche Mardi Jeudi, Samedi.

12 GRANDS ACTES 12

20 Divertissants Spécimens 20

NOMS: John West, Les Lees, les 3 Rois, Robt Van Osten, Les Frères Mohring, Le Trio Virginien, Le Polyscope! Les 3 Sœurs Constantine, Mamie Merson, Ton Karo et Mlle Stelle, Fogarty & Lafigue, Les La Mase, Le Polyscope.

CARTE—Les artistes ci-dessus nommés donneront comme divertissement pendant cette soirée une Comédie Musicale, le Jet du Centeau à l'Espagnol Danse de Buck et Wing, Cake Walk, Comédie d'Acrobates, Jongleurs Japonaises, Chansons Ballades et Scènes Amusantes. Prix, 10c, 20c, 25c et 50c. 3fév—1 sem

CRESCENT.

Ce soir et toute la semaine.

Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 1.

La production de Chas. H. Yale,
Engagements d'adieux de

THE EVIL EYE

Le BALLET ELECTRIQUE le plus grandiose,

Le plus étonnant effet qui ait jamais été produit sur aucune scène.

Sous la direction de l'auteur, Sidney R Ellis.

Grand, meilleur et plus grandiose que jamais.

La semaine prochaine — PRIMROSE AND DOCKSTADER.

3fév—6f

GRAND OPERA HOUSE.

Matinées lundi, vendredi et samedi.

Commençant avec la Matinée d'Aujourd hui.

Baldwin-Melville Stock Co.

Présentant le célèbre drame de société de Sir Charles Young.

JIM THE PENMAN.

Décors entièrement nouveaux (par M. Louis F. Fehl), Magnifique et grandiose mise en scène. Superbes toilettes.

Prix du Soir: 10—20—30—50.
Prix des Matinées—10 20—30.
Matinée de dimanche, 10 février — EAST LYNNE.

3 fév—1 sem

CRESCENT CITY

JOCKEY....CLUB!

REUNION D'HIVER,

Commençant le 29 Novembre 1900 et continuant plus de

100 JOURS.

CINQ COURSES JOURNELLEMENT,

Pluie ou Beau Temps.

C. S. BUSH, Gérant.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire.
R. W. SIMMONS, Juge-Président.

Les courses commencent à 2 heures P. M. Entrée, comprenant les Tribunes 50c. Les Jours de Bourse il n'y aura pas de liste gratuite.

23 nov—4m

AMUSEMENTS.

IONE L'avez-vous Vue? Maintenant exhibée 912 RUE DU CANAL

En face du Grand Opera House.

Des milliers de dames et de messieurs vont dans le moment admirer la superbe peinture du célèbre artiste Fraisse, une grande œuvre d'art. Il a été offert $40,000 que l'on a refusée pour ce magnifique tableau qui est bien supérieur au célèbre tableau de

NANA.

Exhibition ouverte tous les jours et les dimanches de 10 heures A. M. à 11:30 P. M. Entrée, (prix populaire) 10c.

23jan—23 au 2 fév

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVÉE.

No 3 Chicago limited	7:15 p m
No 1 fast mail	9:35 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	7:15 p m
No 1 Louisville Mail	9:35 a m
No 23 local mail	10:00 p m
No 25 Northern Express	9:25 a m

DÉPART.

No 4 Chicago limited	9:25 a m
No 24 local mail	7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:25 a m
No 2 fast mail	7:35 p m
No 26 Northern Express	5.00 p m
No 2 Louisville Mail	7:35 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVÉE.

Memphis express	9:10 a m
Vicksburg express	5:35 p m
Baton Rouge accommodat'n	3:45 a m

DÉPART.

Memphis express	4:00 p m
Vicksburg express	7:10 a m
Baton Rouge accommodat'n	4:35 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE.

No 1 fast line	6:35 p m
No 3 fast mail	7:40 a m
No 5 limited	8:30 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté.	8:55 a m
No 9 Dimanche excursion	9:30 p m

DÉPART.

No 2 fast mail	7:45 p m
No 4 limited	11:15 a m
No 6 fast line	7:55 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté	4:00 p m
No 10 Dimanche excursion.	8:05 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.

No 1 limited	8:30 a m
No 3 fast mail	8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited	7:30 p m
No 4	8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

Texas et Mexique express	6:45 p m
California express	7:50 a m
Central express spécial	6:10 p m

DÉPART.

Texas et Mexique express.	8:05 a m
California express	8:40 p m
Central express spécial	10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVÉE.

Fort Worth and Texas express	6:15 p m
Fort Allen-Local	11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express	7:30 a m

DÉPART.

Fort Worth and Texas express	8:15 a m
Fort Allen Local	3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express	10:00 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVÉE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVÉE

No 7	8:05 a m

DÉPART.

No 8	4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVÉE.

No 5	7:45 p m

DÉPART.

No 6	7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVÉE.

No 5	7:45 p

DÉPART.

No 10	8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE.

Dimanche seulement.

Alger	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	2:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger	8.00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach	9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair	7:00 a m
De Shell Beach	10.02 a m
Shell Beach	7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m

Dimanche seulement

Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Salvatore Calderone à Santa Adelfia, Henry J. Holzenthal à Mathilde Nelson, Albert Briscoe à Cécile Torregano, George Washington à Julia Williams, George Frey à Mary Ellen Steppe, Toussaint Gaspard à Antoinette Glapin, Charles Schlumbrect à Vve Louis Puisliet, John Felder à Nora McKinley.

NAISSANCES—Mesdames J. Hart, une fille; W. Herveau, une fille; A. J. Harter, un garçon; F. C. Leland, une fille; J. H. Blanchard, une fille; G. W. Byrne, un garçon; J. Falkon, un garçon; E. Seruntine, une fille; R. Smith, une fille; Y. Christophe, un garçon; S. Dumestre, une fille; J. Mancell, une fille; J. Dowling, un garçon.

DÉCÈS—Mme Mariane Salomone, 90 ans, 528 Sud Bassin; James B. Stern, 26 ans, 503 Allen; Mme Elsa Elsas, 21 ans, 1424 Milan; David J. Henriques, 68 ans, Infirmerie Touro; Richard Graham, 71 ans, Royale et Marigny; Mme veuve Margaret Maher, 69 ans, 1034 Sud Liberté; Arthur Mauffray, 13 ans, Hôpital de Charité; Westley Green, 50 ans, Hôpital de Charité; Henry Grant, 45 ans, Hôpital de Marine des Etats-Unis; Susan Johnson, 65 ans, 312 Nord Roman; Rose Seymour, 50 ans, 17 Carondelet; Mary Satemore, 75 ans, Hôpital de Charité; John P. Buchel, 76 ans, 829 Conti; G. W. Weaver, 36 ans, Hôpital de Charité; Noche Magnard, 3 ans, 729 St-Claude; Lorenza Alexis, 21 mois, 1905 Orléans.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Mme Louise Korrad vs les mineurs Korrad—demande de partage.

John B. Vinet vs Alfred Cantrelle et al—demande de partage.

W. D. Ghaiky vs Jos B. Craven—réclamation de $174.32.

Mme Mamie Launes vs John French—demande de divorce.

Paul Tucik vs Louise Kutchison—demande de divorce.

Schwartz et Newman vs Ferd Berry—action en recouvrement de $182.59 sur un compte-courant.

S. J. Hart vs W. H. Andrews—Action en recouvrement de $116 sur un compte courant,

Chas Schoennagel vs Annie Leon Schoennagel—demande de divorce.

Mme Catharine Buckley vs The H. Haller Manufacturing Co—Procès en dommage de $5000.

Peoples Bank of New Orleans vs Peter Blaise—Réclamation de $700 sur des billets.

Successions ouvertes:

Alex C. Sirjacques. Marie Laustan, Benjamin Oliver.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Emma Watson, larcin; Joe Bilson, vol avec effraction; John Kearse, Paul Wilson, port d'arme cachée.

Condamnations:

Eug. Gasper, Mary Jones, attaque, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Jos. Beverly, attaque, $25 d'amende ou 30 jours de prison; Mandy Washington, Caroline Jones, attaque, $10 d'amende ou 30 jours de prison; John Kearse, attaque, $100 d'amende ou 3 mois de prison.

Acquittés:

Hy. Gracia, blessure; Paul Wilson, attaque à main armée.

Envoyés devant la Cour Criminelle:

Mary Brown, Carrie Bledsoe, larcin.

FAITS DIVERS.

Ecole Catholique d'Hiver.

Les membres du Bureau de direction de l'Ecole Catholique d'Hiver, le Révérend Père Spillard, et MM. Rapier, Fairfax, Thompson, McLaughlin, Augustin, Bernard, Reffel, Graham, Young, Gauche, McGloin, Gaudin et Crump, se sont réunis hier soir sous la présidence du professeur Alcée Fortier.

Le procès verbal de la dernière séance a été lu et approuvé.

Le président a ensuite annoncé que Monseigneur Rouxel et son honneur le maire Capdevielle avaient tous deux accepté l'invitation à prononcer un discours le jour de l'ouverture de l'école.

M. Thompson, du comité chargé du placement des billets a annoncé qu'il avait disposé de 154 billets.

M. Fairfax a obtenu des compagnies de chemins de fer urbains Carrollton et St Charles le privilège de placer des pancartes dans leurs cars.

Après quelques discussions sans importance la séance a été levée.

Une fête à bord du Vineta.

Nous recevons du commandant et des officiers du croiseur allemand la "Venita" une invitation à passer aujourd'hui quelques heures à leur bord.

Ces messieurs ont reçu bien des politesses depuis qu'ils sont dans notre ville, et, en gens bien élevés, ils veulent les rendre. C'est à un Thé et à un concert qu'ils nous convient.

VOL.

Un voleur nègre, aussi hardi que malhonnête, s'est introduit avant-hier soir chez Mme John Lally, rue Canal, 4742.

Il n'y avait personne dans la maison. Le bandit s'est emparé de vêtements qui se trouvaient sous sa main, puis escaladant la barrière, il est entré chez Mme O'Brien, dont il a mis la maison à sac.

Puis, après avoir enlevé des bijoux valant bien $50, il s'est emparé des vêtements neufs qui se trouvaient dans les deux maisons.

On est à la recherche de cet audacieux escroc.

Encore un vol.

Hier durant l'après-midi un voleur s'est introduit dans la demeure de M. Victor Ford, coin Derbigny et St-Antoine, et en a enlevé $20.25 et d'autres objets valant $19.50. Notons que les habitants de la maison étaient dans le jardin durant ce haut fait.

Autre vol.

Hier après-midi un enfant a été découvert au moment où il enlevait un panier de fruits à la stalle de Mme Chiel, marché Français. On a couru après lui, mais le petit bandit a lâché le panier et a disparu.

Quatrième Vol.

Hier soir Moïse Laborde, de Mansura, Avoyelles, a été allégé de $70 dans la maison de Emma Watson, qui a été arrêtée. Emma demeure rue Douane 1416.

L'eau d'Abita est la meilleure! Pourquoi? Abita veut dire santé.

Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. Mehle.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 5 février 1901.

Aux membres du Conseil.

Je vous transmets les documents suivants:

Rapport du commissaire des édifices publics montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail, du 29 janvier au 4 février 1901.

Communication du Commissaire des travaux publics relative au remplacement du bateau à immondices de la rue Toledano.

Rapport du même fonctionnaire exposant les travaux de son département durant le mois de janvier 1901.

Respectueusement,
PAUL CAPDEVIELLE,
Maire.

Ces divers documents sont reçus et renvoyés aux commissions compétentes, et après la lecture des rapports des fonctionnaires et des commissions les mesures suivantes sont adoptées:

Ordonnance permettant à Thomas McDermott de construire une voie d'échappement sur la rue Delta.

Ordonnance permettant à la compagnie de chemin de fer de Louisville et Nashville de poser un tuyau d'égout de sa gare aux voyageurs au Mississipi.

Ordonnance remboursant à Dennis Sheen le montant d'une amende.

Ordonnance relative à l'installation d'une lampe électrique à l'angle des rues Howard et Amelia.

Ordonnance permettant à la Gulf Bag Co. ltd. d'installer une machine à vapeur à l'angle des rues Julia et Tchoupitoulas.

Ordonnance permettant à R. H. Patterson d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues Bourgogne et Lizardi.

Ordonnance permettant à Henri Ledet d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues Orléans et Broad.

Ordonnance permettant à J. W. Cunningham d'ouvrir un débit de liqueurs au numéro 701 de la rue Dryades.

Ordonnance permettant à la Jumbo Bottling Company d'installer un moteur aux numéros 518 et 520 de la rue Remparts nord.

Diverses ordonnances financières relatives au paiement de salaires aux employés et de certains comptes de pavage.

Ordonnances permettant à MM. Payne et Joubert d'installer une machine à vapeur dans l'îlet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Freret et l'avenue Howard, et permettant la construction d'une voie d'échappement sur la rue Euphrosine, entre les rues Howard et Freret.

Ordonnance amendant le budget prévu de 1901.

Ordonnance permettant à Chas Hammer d'installer une machine à vapeur de deux chevaux dans l'îlet borné par les rues Touro, Urquhart, Bourbon et Villeré.

Ordonnance relative à l'installation d'une lampe électrique à l'angle des rues Constance et Calliope.

Aux affaires nouvelles M. Lautenschlager demande que la pétition des marchands de produits maraîchers et autres requérant l'amendement ou le rappel de l'ordonnance relative aux colporteurs soit renvoyée à une date indéterminée.

Il en est ainsi décidé après une longue discussion.

Une autre pétition du même genre a le même sort.

Sur proposition de M. Dickson le président est autorisé par le conseil à nommer un comité de cinq membres pour rédiger des résolutions à l'occasion de la mort de M. Mike Fanning; et après la lecture des affaires nouvelles le conseil s'ajourne au 26 février.

Les officiers du Vineta.

Les officiers et plusieurs membres de l'équipage du Vineta, le croiseur allemand qui est maintenant dans notre port ont été reçus hier à l'asile des Orphelins de St-Joseph, coin Joséphine et Laurel. Ils s'y sont rendus, sous l'escorte des cadets de l'établissement, des enfants de l'asile, et de plusieurs citoyens notables tels que MM. Weinfurter, Apsell, Raoul et autres.

Ces excellents marins ont visité tout l'établissement. Un des enfants a prononcé un discours auquel a répondu le capitaine-commandant Wolheim. Après cette visite les officiers se sont rendus à la brasserie de la Louisiane.

Comment on exploite les amateurs de courses.

Un nommé Manning Sampson vient d'être condamné par le recorder Hughes à une amende de $25 ou à 30 jours de prison, pour avoir tenté de soutirer à W. C. Bates une forte somme d'argent.

Sampson était accusé d'être un individu suspect et dangereux. Il s'agissait de courses. En hasardant la somme de $1,000 on pouvait à coup sûr en gagner $5,000.

Quand l'avertissement eut lieu Bates y répondit. Il se rendit au rendez-vous et y fut allégé de $150. C'était pour lui une leçon dont il a su profiter.

Quand a paru une seconde annonce, pareille à la première, Bates y répondit, mais il fit arrêter Sampson.

Sampson hier a déclaré qu'il était étonné de ce que l'on mit la main sur lui, parce qu'il avait cherché à tirer profit des renseignements qu'il possédait sur les chevaux de course.

Le juge, après l'avoir longuement interrogé, l'a condamné à $25 d'amende. Sampson a payé immédiatement l'amende.

Incendie.

Hier matin, vers onze heures, un feu a éclaté dans une bâtisse rue Washington, près Freret, occupée par Rudolph Harrison, couleur. Les flammes qui n'ont causé que d'insignifiants dégâts ont été éteintes par les citoyens du voisinage.

Attaque.

Marcos Montague, un pêcheur domicilié à environ 30 milles de la ville, passait rue Ursulines hier soir à huit heures quand, en arrivant près de la rue N. Peters, il a été attaqué par un malfaiteur qui lui a donné un coup de rasoir sur le bras et s'est enfui. Montague a été transporté à l'hôpital.

Les habitants boivent Abita à l'habitation.

Ça épargne les maladies, ainsi que la bourse.

Suite chronique 2e page.

AVIS SPECIAUX.

Aux Propriétaires de Maisons de Pensions et Autres.

Le Comité Central du WOODMEN OF THE WORLD a ouvert un bureau d'accomodation au No 812 rue Union et tous ceux qui sont préparés à recevoir des locataires et pensionnaires sont requis de mettre immédiatement sur la liste leurs noms et conditions. L'enregistrement est gratuit. 3 fév—1 sem

Commission de Drainage de la Nouvelle-Orléans,

20, 21 Hôtel de Ville.

AVIS AUX DÉTENTEURS DE BONS ET DE CERTIFICATS D'OBLIGATIONS.

Les détenteurs de Bons émis par la Commission de Drainage de la Nouvelle Orléans sont par ceci notifiés, conformément aux dispositions de la Section 8 de l'Acte No 63 de la session de 1898, de la Législature de la Louisiane, que les dits Bons seront payés sur présentation à la Banque Nationale de la Louisiane, en cette ville, le premier jour du mois de mars prochain (1901), après quelle date l'intérêt sur lesdits Bons cessera.

Les détenteurs de Certificats d'Obligations émis par la Commission de Drainage, sont notifiés d'avoir à présenter leurs Certificats pour paiement à la Banque Nationale de la Louisiane, en cette ville, le premier jour de mars prochain (1901), après quelle date l'intérêt sur lesdits Certificats cessera.

R. M. WALMSLEY,
Président.

27 jan—27 au 1 mars

SOUMISSIONS CACHETEES

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues au bureau de l'avocat général, chambres 302 et 303 bâtisse Godchaux, jusqu'à 12 M., 14 février, 1901, pour l'achat de la propriété de l'Hôtel Royal.

Les enchérisseurs devront payer quinze mille piastres comptant et la balance du prix en cinq paiements annuels égaux, portant 5 pour cent d'intérêt, de la date—cinq cents piastres en argent ou un chèque certifié auront à accompagner chaque offre pour garantir la vente.

Les paiements seront assurés par des billets de nantissement au vendeur et par hypothèque spéciale avec toutes les clauses de sécurité habituelles, y compris le transfert des polices d'assurances. Les frais de la vente comprenant les timbres du revenu seront chargés à l'acquéreur. On se réserve le droit de rejeter une ou toutes les propositions.

PAR ORDRE DE LA COMMISSION.

8 déc—au 14 fev—Mer Sam

DÉCÈS

PARRA—Décédé mardi, 5 février 1901, à 3:30 heures P. M., âgé de 87 ans, AUGUSTIN PARRA, natif de Malaga, Espagne. Les amis et connaissances des familles Parra, Ernest Chasaniol et Fremaux sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 6 février, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de son fils, le Docteur Henry A. Parra, 1619 rue de l'Hôpital, entre l'avenue Nord Claiborne et Robertson.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1048.

Telephone No 405.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

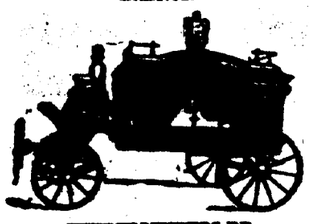

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Chambre 2352-1. Peoples 710.

G. MOTHE & CO.,

ENTREPRENEURS

—DE—

Pompes Funèbres et Embaumeurs

517 RUE TOULOUSE,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

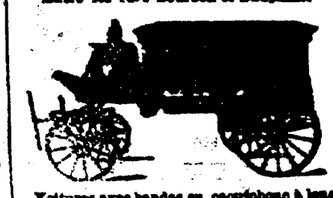

Voitures avec bandes en caoutchouc à louer toutes les heures du jour et de la nuit; on trouve en livrée.

E. J. MOTHE.
Embaumeur pour la maison.
Rues Ségnia et Patterson, Algiers.

Téléphone—1an

TELEPHONE 252.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308

Avenue Nord Remparts,

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

AGENT à prêter—$500,000 à prêter sur propriétés foncières de ville, bons, stocks et polices d'assurance sur la vie. Gomez et Beltran, 126 rue Carondelet, près Canal. Phone 2754-23 16déc—12 mois

---

Enfin, au bout de quelques minutes elle se relève....Ses yeux sont égarés à force de douleur. Il ressemblent un peu à ceux d'Hélène tout à l'heure.

Mais heureusement, leur égarement n'est que passager.... Bientôt la notion des choses extérieures lui revient....

—Pierre murmurent ses lèvres.

Et il n'y a pas de haine dans sa voix. Il n'y a pas non plus de colère ou de rancune. Il n'y a qu'un immense désespoir....

— Pierre!....fait elle encore.

Puis elle pousse un nouveau cri:

— Parti ...il est parti!.....

C'est vrai....Elle est seule... seule dans ce salon maudit.... dans ce salon où s'est accompli le malheur de sa vie....'

Elle est seule...abandonnée.. Il la fui....Elle ne le reverra plus peut-être....

Ses mots de colère, ses injures lui reviennent en mémoire.

Il l'a maudite...Il la croit coupable....Il n'a plus pour elle que de la haine!

Elle va donc se trouver désormais entre son cousin qui la déteste et la pauvre folle....

Et chaque jour, ce seront des humiliations, des outrages.

Non, non....elle ne les endurera pas.....

Mais que fera-t-elle?

Mourir!....

Elle frissonne....

Elle a vingt ans....Est-ce à vingt ans que l'on meurt que l'on quitte l'existence volontairement ....alors qu'on a devant soi tout l'avenir!....non plus le sien à elle, à tout jamais brisé....mais n'a-t-elle pas désormais une mission à remplir?

Car voici qu'elle songe à l'ange qui est en elle....

Elle n'a pas le droit de mourir. Pour lui elle doit vivre....

Et, par un touchant mystère, à cette pensée d'autres pensées succèdent, plus consolantes....

Un peu d'espoir luit en elle...

Elle écrira à Pierre....Elle lui dira ce qui s'est passé.... la cause de son martyre....Elle la lui confiera comme une chose sacrée....

Et alors....alors....il croira peut être enfin! Il reconnaîtra son erreur....

Elle se raccroche à ces pensées.

Elle quitte le petit salon après avoir essuyé son front, plus remonte à sa chambre.

Les domestiques qui la voient passer la saluent respectueusement. Tout le monde l'aime à cause de sa bonté.

Et l'on ne sait rien encore: on ne se doute de rien.

Enfin, la voici dans sa chambre.

Là, avec de l'eau fraiche, elle lave le meurtrissure de son front ...Il y a une bosse. ..un peu d'inflammation.....

Elle n'y songe pas....

Elle va vers la table, prend sous le buvard la lettre qu'elle a écrite le matin, la relit.

Pourquoi ne l'a-t-elle pas rédigée et envoyée quelques jours plut tôt, cette lettre? Pierre, prévenu, n'eût sans doute pas cru aux accablantes charges dressées contre elle

Elle ne serait pas malheureuse comme elle l'est....

De l'espoir cependant lui reste.

Elle s'assied devant la table..

Et sur une autre feuille de papier elle écrit....

Elle écrit longtemps .... Sa plume court sous ses doigts fièvreusement.

Et des lignes....des lignes... sont tracées....

Ces lignes la sauveront sans doute.

Mentalement, elle demande pardon à Hélène de ce qu'elle fait là....Il le faut....Elle souffre trop.....

Elle parle à son aimé de l'ange qui sera leur bonheur s'il le veut ....Que Pierre se réjouisse, que Pierre l'adore!

Qu'il ne maudisse pas Hélène qui a provoqué cette catastrophe! Car c'est Jeannine qui, de son plein gré, s'est dévouée. C'est elle qui a empêché la coupable de s'accuser, voulant à tout prix sauvegarder le bonheur d'André.

Elle supplie l'officier de lui répondre au plus vite....

Elle se sent moins angoissée quand elle a cacheté cette lettre.

Elle redescend, la met dans la boîte. Elle la voit tomber. Avec elle s'étancent ses dernières espérances.

XII

DEUX MALHEUREUSES

Le lendemain, le jeune médecin d'Epinal, appelé à nouveau, se présenta au château.

Le docteur Lipray avait été prévenu également.

Tous deux ensemble devaient examiner madame Vernier.

La nuit, pour celle-ci, n'avait pas été trop mauvaise. Hélène avait pu dormir....

André étendu sur un lit de camp dressé dans la chambre à coucher, ne s'était guère reposé. A peine avait-il sommeillé quelques instants....tout de suite réveillé en sursaut et se dressant pour voir ce que faisait la chère malade....

Par moments elle se plaignait doucement, puis des mots étaient prononcés par sa bouche.

—L'innocente...la coupable...

..Les mêmes mots qu'elle avait dits déjà quand elle était tombée!

Que signifiaient ils? André supposait que, dans sa folie, Hélène souffrait encore des soupçons dont il lui avait fait part lors de la nuit tragique....Il avait eu tort de les lui exprimer; nerveuse et sensible comme l'était la jeune femme ceux-ci avaient laissé en elle une impression ineffaçable...

Mon Dieu, comme il s'en repentait à cette heure!

Son ressentiment s'augmentait contre celle qui, pour lui, était cause de tout le mal, contre cette Jeannine ingrate qui avait répondu d'une façon si odieuse aux sentiments d'affection qu'il lui avait témoignés.

Le rire douloureux d'Hélène avait cessé.

Elle paraissait plus calme....

Mais dans ses yeux, dans ses beaux yeux bleus, plus d'intelligence.

Et c'était affreux de les voir se fixer au hasard, indécis, montrant que chez Hélène la pensée avait disparu.

Ou du moins qui ne lui restait qu'une pensée singulière d'au delà.... la pensée des fous, des hallucinés.

Et sur son doux visage de la tristesse, de la tristesse qui ne semblait pas trop douloureuse.

André la fit lever. Ou l'habilla comme une enfant.... Elle se laissait faire.... Elle n'eut aucune réflexion.... Elle regardait seulement de ses yeux vides.

A dix heures on introduisait auprès d'elle les deux médecins qui attendaient dans une pièce voisine.

Ils lui parlèrent. Elle ne répondit pas. Elle ne devait pas entendre. Elle ne fit aucune excentricité. Elle semblait tranquille.

C'était une folie douce...Mais de la folie néanmoins.

Les médecins l'auscultèrent... Ils voulaient savoir si aucune autre maladie ne se greffait sur celle-là.

Après s'être consultés un instant à l'écart, ils tombaient d'accord.

Ce fut le docteur Lipray qui parla à André.

Il y avait bien paralysie d'un lobe du cerveau.... Mais cela serait-il accidentel ou inguérisable, lui et son confrère ne pouvaient se prononcer..Des spécialistes seuls seraient peut être en mesure de donner un avis formel! Aujourd'hui, avec les découvertes et les progrès de la science médicale, on guérissait la plupart des cas.... Il y avait beaucoup de chance pour que celui de madame Vernier se trouvât parmi ceux-là. Il fallait donc avoir de l'espérance, se montrer courageux et énergique. Mais sans doute, il serait nécessaire de confier Hélène à un établissement où elle serait soignée avec zèle.

Le maître de forges se récria:

—Se séparer d'Hélène....non, non.... il ne le pourrait pas.... La confier à des mains étrangères en dépit de toutes les garanties qu'on pût lui donner, il ne s'en sentait pas la force.

—Pourtant!....

Les médecins tentaient là une objection très juste:

—Oui, pourtant, si cela devait la guérir!

Mais André déclara, d'un ton qui décelait une volonté nettement arrêtée:

—Je puis faire soigner madame Vernier ici.... Je manderai les plus célèbres spécialistes.... Ils me diront ce qu'ils pensent, ce qu'il faut tenter.... Et tout ce qu'ils jugeront nécessaire de faire sera fait selon leurs ordres.

Les médecins, cette fois, durent s'incliner.

Il fut décidé que le maître de forges allait faire appel aux lumières d'un célèbre médecin aliéniste, le docteur Berniatte.

Sa douleur, toute contenue qu'elle fût, faisait peine à voir.

En quelques jours, il semblait vieilli de dix ans.

Quand les docteurs eurent pris congé, il pénétra dans son cabinet de travail, où il resta longtemps, la tête entre ses mains, plongé en de tristes pensées.

Quel allait être l'avenir? Qu'avait-il fait à Dieu pour être ainsi frappé en plein bonheur?

Deux larmes silencieuses coulèrent le long de ses joues.

Mais il les essuya.... Allons, il ne fallait pas être faible et lâche.... Il devait réagir contre cet affaissement de ses facultés.

A continuer.

Avis aux Mères — Le SIRUP CALMANT (SOOTHING SYRUP) DE MRS WINSLOW devrait toujours être employé pour les enfants en dentition. Il soulage immédiatement le petit patient; en apaisant les douleurs de l'enfant il procure un sommeil naturel et réparateur, et le petit chérubin se réveille "vif comme un pinson". Ce médicament est très agréable au goût. Il calme l'enfant, amollit les gencives, arrête les douleurs, détermine des gaz, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée, qu'elle provienne de la dentition ou de toute autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Ne manquez pas de demander "MRS WINSLOW'S SOOTHING SYRUP."